

achevaient de lui donner l'apparence la plus hétéroclite qu'on pût imaginer. Cet original travaillait assidûment à un dictionnaire francoturc; ce qu'il y avait de plus curieux, c'est qu'il paraissait ignorer absolument le français, et il n'a jamais été complètement prouvé qu'il sût le turc... Un beau jour, les employés de la *Bibliothèque* furent tout étonnés d'entendre sonner dix heures un quart, sans voir la porte s'ouvrir et la robe noire du vieux savant apparaître. Une heure après, on apprenait la nouvelle de sa mort, et son absence se trouvait expliquée.

C'est une curieuse étude à faire que celle des gens qui viennent demander des livres : les uns, comme le singe de la fable, confondent le nom d'un homme avec celui d'un port; témoin cet amateur d'horticulture qui s'en vient, furieux, reprocher au conservateur qu'on lui a donné pour le *Jardin des racines grecques* un volume tout autre que celui qu'il désire, et il s'exhale en amères récriminations contre les employés. Le conservateur prend le volume incriminé et lui démontre que c'est bien là le livre qu'il a demandé, et complaisamment il lui cite quelques autres ouvrages du même genre traitant des étymologies grecques. — Mais, monsieur, c'est pour dessiner mon jardin que je veux consulter un livre. Comment les Grecs dessinaient-ils leurs jardins ? voilà ce je veux savoir.

Ceci n'est rien, à côté de cette réponse tout à fait inattendue d'un lecteur. Il va au bureau des bibliothécaires et demande un gros livre, très-gros, très-gros. — Monsieur, lui fait remarquer le préposé au prêt, cette désignation est bien vague, est-ce un volume de l'*Encyclopédie*, les *Voyages dans l'ancienne France* ? — Oh ! monsieur, cela m'est indifférent, pourvu qu'il soit très-gros. — Comment ! cela vous est indifférent ! pourquoi demandez-vous ce livre ? — Monsieur, c'est pour m'asseoir dessus, parce que les chaises sont trop basses. — Et l'on s'étonne que parfois les hommes instruits chargés de la communication des livres perdent patience et ne soient pas toujours de la plus exquise urbanité !

Revenons à la description extérieure de l'établissement. Au pied de l'escalier qui conduit à la salle de lecture est située la salle du Zodiaque, qui tire son nom du fameux zodiaque de Denderah, et qui est affectée au dépôt des curiosités égyptiennes. C'est dans cette salle que se tiennent les cours. Le zodiaque qui la décore passa longtemps pour avoir appartenu à l'Égypte ancienne; un savant travail de M. Champollion le jeune déterminait la date de ce monument, qui doit être attribué à l'Égypte romaine. Le reste du rez-de-chaussée de gauche est occupé par les bureaux, des ateliers de reliure, des salles destinées à divers services administratifs; celui de droite est affecté au département des estampes, sur lequel nous reviendrons tout à l'heure.

On arrive au premier étage du bâtiment, donnant sur la rue Richelieu, par un large escalier précédé du vestibule, et qui, par ses belles proportions et par sa rampe de fer ciselée, attire l'attention des visiteurs, ainsi qu'une grande tapisserie qui recouvre la muraille, et qui, ayant décoré jadis le château de Bayard, a été donnée à la *Bibliothèque* par M. Jubinal. Cet escalier conduit aux galeries qui environnent la cour, toutes de plain-pied, de la même hauteur, d'une largeur identique et éclairées par trente-trois fenêtres. Là sont exposées, sous des vitrines, de superbes collections d'incunables et de chefs-d'œuvre typographiques. Les salles sont ornées de plusieurs objets remarquables, au nombre desquels il faut citer la statue en bronze de Voltaire, par Houdon; le plan en relief des pyramides d'Égypte, par le colonel Grobér, et le *Parnasse français*, de Tilton du Tillet, composition d'un goût douteux, que Dulaure a ainsi décrite : « On y compte seize figures en bronze, en y comprenant le cheval Pégase, à peu près autant de génies tenant des médaillons ; quelques autres médaillons sont suspendus à des branches de laurier ; le tout couvre confusément une sorte de montagne haute de 3 pieds 4 pouces. Les figures en pied représentent les poètes et les musiciens de la France. Ces figures, qui ont 1 pied 16 pouces de hauteur, sont trop grandes, et la montagne est trop petite ; chacune d'elles, en trois ou quatre enjambées, pourrait facilement franchir la montagne du Parnasse. »

Aux deux côtés de ce Parnasse ridicule, érigé à la gloire de Louis XIV et des littérateurs de son règne, sont deux charmantes petites tours chinoises.

Une pièce qui se trouve en communication avec la salle de lecture, et qui est remplie de livres de la réserve, a son parquet percé de deux ouvertures circulaires, entourées de balustrades en fer, au milieu desquelles on voit surgir les hémisphères de deux vastes globes dont les pieds en bronze sont posés au rez-de-chaussée. Ces globes, dits de *Coromelli*, du nom de leur auteur, furent donnés en présent à Louis XIV en 1683 : l'un est destiné à représenter la sphère terrestre, l'autre la sphère céleste. Ces globes étaient placés primitivement dans deux pavillons du château de Marly; de Marly, ils vinrent au Louvre, et du Louvre on les envoya à la *Bibliothèque*; le diamètre de chacun d'eux est de 4 m., ce qui donne une circonférence de 12 m.

L'inscription du globe terrestre nous ap-

prend qu'il a été construit pour montrer les pays où tant de grandes actions ont été exécutées, à l'étonnement des nations que Louis eût pu soumettre, si sa modération n'eût prescrit des bornes à sa valeur. Ce fut un savant anglais, nommé Butterfield, qui ajouta à ces sphères les deux grands cercles de bronze qui en sont les horizons et les méridiens.

Un autre corps de bâtiments, formant le quatrième côté du parallélogramme, ramène au grand escalier; on voit dans une des salles une cuve de porphyre, qui était jadis dans l'église de Saint-Denis et dans laquelle on prétend que Clovis reçut le baptême des mains de saint Remy. Mais la plus grande partie des objets rares et curieux occupent le cabinet des antiques, dont nous parlerons à son ordre. Reprenons la division établie, et jetons un coup d'œil sur l'ensemble de chaque département.

Celui des imprimés est le plus important, en raison du nombre vraiment prodigieux de volumes, de brochures et de pièces fugitives qui le composent, et dont le total s'élève au chiffre d'environ 1,500,000. Ce fonds s'augmente chaque année au moyen du dépôt légal d'un exemplaire de chacun des ouvrages nouveaux ou des éditions nouvelles et des opuscules publiés en France pendant l'année, soit environ 7,000 volumes ou brochures, et de 3,000 volumes publiés à l'étranger et acquis par les soins de l'administration. Tous ces imprimés, en arrivant à la *Bibliothèque*, sont inscrits, revêtus de l'estampille *Bibliothèque impériale*, et reliés ou cartonnés; après quoi ils vont prendre place sur les nombreux rayons de ce musée littéraire, où ils sont classés par format et par lettres de l'alphabet correspondantes à des séries déterminées, avec chiffres se renouvelant pour chaque série. Tout volume porte sur le dos une étiquette reproduisant ces indications. La superficie des rayons occupés intégralement par les volumes offrirait un développement de plus de vingt-quatre kilomètres. Le service quotidien est fait sur toute cette étendue par une douzaine, tout au plus, d'employés. Des appareils conducteurs, pratiqués dans l'épaisseur des murailles, en face du bureau des conservateurs, transmettent aux employés occupant les diverses galeries, disposées par étages, les demandes de livres écrites sur des bulletins signés par les lecteurs, et ces mêmes appareils apportent et remportent les livres communiqués. On compte trois à quatre cents lecteurs qui viennent chaque jour s'asseoir autour des tables de lecture; malheureusement, l'absence d'un catalogue moderne ne permet pas à l'administration de répondre toujours aux demandes de communication de livres qui lui sont adressées; et il arrive trop souvent qu'après une heure ou deux d'attente, pendant lesquelles on s'est livré à des recherches plus ou moins empreintes dans les différentes parties de l'édifice, la demande d'un livre revient avec le mot *absent* ou *inconnu*.

Le dernier catalogue du département des imprimés datait de 1740; il était composé de 6 volumes, et ne contenait que les ouvrages concernant la théologie, les belles-lettres et la jurisprudence. Depuis 1839, l'administration a fait relever les ouvrages non portés sur ce catalogue, et plus de 150,000 volumes se sont trouvés de nouveau catalogués. Le décret de 1858, qui a réorganisé la *Bibliothèque*, a prescrit un inventaire général de toutes les collections, et on travaille activement au catalogue de tous les livres imprimés. Neuf volumes du catalogue des ouvrages qui concernent l'histoire de France sont publiés, et doivent être suivis de quelques autres; mais il paraît qu'on ne livrera à l'impression que la seule partie du catalogue ayant trait à l'histoire de France; les autres ouvrages formeront l'objet d'un inventaire manuscrit, qu'on tiendra à jour, autant que faire se pourra.

Le département des manuscrits comprend environ 85,000 volumes, et à peu près un million de pièces et documents historiques d'un puissant intérêt. On divise ces manuscrits en plusieurs fonds, qu'on désigne sous les noms de *fonds du roi*, *fonds de Dupuy*, *fonds de Bèthune*, *fonds de Brienne*, *fonds de Gaignières*, *fonds de Mesmes*, *fonds de Colbert*, *fonds de Doot*, *fonds de Cangé*, *fonds de Lancelot*, *fonds de Baluze*, *fonds de Ducange*, etc. Toutes ces richesses autographiques meublent cinq ou six grandes pièces, dont une superbe galerie décorée de paysages peints par Grimaldi, Bolognese, Romanelli, et éclairée par huit grandes croisées placées dans des niches en forme de coquilles. Là sont les manuscrits chinois, persans, éthiopiens, birmanes, turcs, arabes.

Dans des vitrines placées vis-à-vis des fenêtres de la grande salle se trouvent des spécimens de manuscrits précieux, d'autographes, de feuilles écrites dans la plupart des langues orientales. Il y existe aussi, outre des lettres de Henri IV, de Louis XIV, de Corneille, de Racine, de Boileau, etc., une quittance signée par Molière. Cette pièce, d'une grande valeur en raison de la rareté des autographes de Molière, fut soustraite et réintégrée à la *Bibliothèque* à la suite d'un procès fameux.

Les grandes divisions de ce département ont été faites par langues; on y compte environ 100,000 volumes, parmi lesquels 8,000 sont enrichis de vignettes et de magnifiques illustrations. Certains manuscrits, ornés de riches et minutieuses enluminures, ont dû être réservés pour n'être communiqués que sur l'autorisation expresse du conservateur. Cette

décision a été prise par le ministre de l'instruction publique, dans le but de préserver les splendides reliques des altérations que leur faisaient éprouver de fréquentes communications, souvent faites à des mains profanes qui n'en prenaient aucun soin.

Le moyen âge a fourni de magnifiques manuscrits, et la littérature orientale y est largement représentée. L'historien trouve dans cette mine féconde et inépuisable des trésors de toute espèce : ce sont les mémoires secrets des courtisans, les correspondances diplomatiques, des récits et des commentaires très-curieux sur les faits qui se sont produits depuis des siècles. Malheureusement, plus en avant dans ce département que dans celui des imprimés, l'absence d'un catalogue se fait sentir, et lorsqu'on est en face de cet amas colossal de pièces, de lettres, de notes, de mémoires, de volumes, de parchemins, de papyrus, de toute provenance, de tout format, de toute espèce, on se demande comment on pourra mettre la main sur la pièce qu'on aurait besoin de consulter. Les manuscrits grecs et latins furent jadis catalogués, tant bien que mal; mais le fonds français n'est porté que sur des feuilles partielles, que rien ne relie entre elles. Toutefois, depuis le mois d'octobre 1849, on a commencé le dépouillement complet de cette immense collection. Dieu veuille qu'il s'achève !

C'est dans la section des manuscrits que se trouve établi le cabinet des titres provenant de la réunion des collections de d'Hozier, de Chérin, etc. C'est là que se trouvent classées les titres nobiliaires appartenant aux diverses familles de France, et qui, pour la plupart, avaient été déposés par leurs possesseurs entre les mains des généalogistes de France, afin de justifier de leur qualité de nobles. Soit insouciance, soit paresse de la part des intéressés, ces titres n'avaient pas été retirés, et ce fut ainsi qu'à la mort de d'Hozier on trouva chez lui une immense quantité de papiers et de parchemins intéressant les familles. La Révolution de 1789 avait, d'ailleurs, puissamment contribué à l'abandon de toutes ces archives, qu', aujourd'hui encore, forment, parmi toutes les collections de la *Bibliothèque*, une de celles que l'on consulte le plus souvent. C'est là que chaque jour d'honnêtes gentilshommes provinciaux, désireux de retrouver une filiation illustre, viennent compulser ces monuments d'une vanité humaine que ni les événements ni les révolutions ne parviendront jamais à détruire. C'est toujours un spectacle étrange et curieux, de voir un de ces gentilshommes campagnards du XIX^e siècle venant s'informer d'une voix émue s'il existe au cabinet des titres un dossier au nom de M. de ...

— Je vais vous le dire, mais je ne le pense pas, répond invariablement l'employé, qui sait que ces derniers mots vont jeter un voile de tristesse sur le visage de son interlocuteur, et il s'éloigne pour aller dans le sanctuaire, à la recherche du fameux dossier, que parfois il rapporte au visiteur, qui le saisit alors comme une proie et qui feuillette, avec un indicible mouvement de fiévreuse curiosité, quelques paperasses jaunies par le temps et le plus souvent illisibles.

C'est là enfin, dans ce fameux cabinet des titres, que se trouve déposé le *Grand Armorial général de la France*, énorme manuscrit qui se compose de 34 volumes de texte et de 35 volumes d'armoiries, volumes in-fol. de près de 1,000 pages chacun. Ce recueil officiel fut dressé, en vertu d'un édit de 1696, par Charles d'Hozier, juge d'armes, et comprend la désignation de toutes les familles qui ont fait officiellement reconnaître leurs blasons, et en même temps la nomenclature de toutes les villes, communautés, corporations en possession d'armoiries, lesquelles armoiries, après avoir été décrites selon les règles héraldiques, sont représentées, peintes, sur les registres exclusivement composés de blasons. Ces énormes volumes, très-solidelement reliés, sont consultés tout le long du jour, depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin; il est bon de dire qu'ils intéressent environ 80,000 familles, ce qui explique le nombre de gens qui viennent y chercher la preuve de l'enregistrement de leurs armoiries.

Le département des médailles et antiques est un des plus riches de la *Bibliothèque*, bien que son origine soit moins ancienne que celle des autres départements. François I^{er} est le premier de nos rois qui ait songé à faire faire une collection de médailles; il en possédait une vingtaine en or et une centaine en argent; ce fut le premier noyau de la collection, que Henri II augmenta de celles qu'il avait personnellement recueillies, et de celles qui avaient été rapportées d'Italie par Catherine de Médicis. Charles IX accrût encore cette collection, et la plaça au Louvre; en 1565, celle du célèbre Groslier la renforça considérablement, mais malheureusement les troubles politiques qui désolèrent la France à cette époque amenèrent la dispersion presque complète du trésor numismatique.

Henri IV résolut de réparer ce désastre, et recueillit un certain nombre de pièces sous-traites; puis il institua, en 1608, un garde de ses médailles et antiques; c'était un gentilhomme provençal du nom de Bagarris, qui fit de son mieux pour seconder les intentions du roi; mais celui-ci étant mort, les médailles et les pierres gravées furent abandonnées, et Bagarris, pour les sauver d'une nouvelle dispersion, dut les emporter avec lui en Pro-

vence. Ce ne fut que sous Louis XIV que la collection se reforma, grâce au goût que le monarque montra pour la numismatique. Il fit rassembler toutes les médailles et antiquités qui se trouvaient dans les résidences royales et composa le cabinet des antiques, dont il donna la garde à l'abbé Bruneau, qui fut assassiné et volé dans le Louvre en 1666; cet événement donna l'idée de transporter les antiques à la *Bibliothèque* pour plus de sûreté, et, en 1667, le transfert eut lieu. Colbert accrût considérablement ce dépôt, et des voyageurs français, des ambassadeurs, Petit de la Croix, de Nointel, Vaillant, firent des envois considérables. Ce dernier recueillit une riche moisson en Italie, en Sicile et en Grèce; aussi tenta-t-il un second voyage sur les côtes d'Afrique en 1674; mais il fut sur le point d'être capturé par les corsaires, et il avala quinze médailles d'or, qu'il craignait de voir tomber entre leurs mains; il parvint à gagner un port français, où il recouvra, quelques jours après, les quinze médailles si héroïquement conservées. Il fit un troisième voyage en Égypte et en Perse, et revint chargé d'une grande quantité de médailles précieuses.

De très-nombreuses acquisitions furent faites successivement pour l'enrichissement de ce département; il serait impossible de les détailler ici, mentionnons seulement la collection de M. Pélerin, qui y fut jointe en 1776 et qui se composait de 30,000 pièces, et celle de M. le duc de Luynes, qui se recommande par le choix et la rareté des pièces qui la composent. Le cabinet du marquis de Caylus, riche d'un nombre prodigieux de monuments en marbre, bronze, etc., est tout entier dans ce département, et il suffirait à lui seul pour commander l'admiration; mais combien d'autres objets rares et précieux attirent l'attention ! il n'en faut pas compter moins de 200,000. Dans la collection des médailles, il s'en trouvait, avant le vol de 1831, quelques-unes extrêmement rares, telles que celle de Marc-Antoine, dont il n'existe qu'un second exemplaire en Autriche, et la médaille de Pescennius Niger; celle d'Uranus, une de Romulus et trois ou quatre autres qui sont uniques. Les médailles précieuses, ainsi que les pierres gravées, sont rangées dans des vitrines. L'une de ces monnaies est garnie de scarabées égyptiens, étrusques et grecs; dans une autre, on voit des camées représentant des sujets religieux gravés pendant le moyen âge, des portraits de rois et de personnages célèbres; dans une troisième vitrine sont rangés des camées figurant des empereurs romains. On admire surtout un sardonix à trois couches, représentant l'apothéose de Germanicus, et conservé pendant plus de sept cents ans chez les bénédictins de Saint-Evre de Toul, qui l'offrirent à Louis XIV en 1684. On remarque encore, dans le cabinet des antiques, des figurines en argent massif, découvertes en 1830 par un paysan qui labourait son champ à Berthouville; la casque, le bouclier, l'épée et deux massues d'armes ayant appartenu à François I^{er}; un grand plat en argent, représentant Briséis enlevée à Achille et appelé vulgairement le *bouclier de Scipion*; le soi-disant bouclier d'Annibal, grande patène plate, de fabrique moderne, offerte à Louis XIV; quatre fragments de tables iliaques, des coins romains; puis des colliers, des chaînes, des bagues, des figures en bronze, des abraxas, des talismans, des sceaux, des intailles, etc. Les pierres gravées ne furent réunies à la *Bibliothèque* qu'en 1791. La salle où sont exposées au public toutes ces merveilles est décorée de tableaux de Natoire et de Vanloo, représentant Apollon et les Muses; les dessus de portes sont de Boucher.

Avant que la *Bibliothèque* fût ouverte à tous les visiteurs, tous les objets étaient soigneusement cachés : les conservateurs prétendaient que le meilleur moyen de conserver était d'enfermer, et lorsque l'abbé Barthélemy, qui eut sous Louis XV la garde de ces collections scientifiques, fit en Italie un voyage qui dura deux ans, il eut soin d'emporter avec lui la clef du cabinet, qui demeura fermé pendant tout le temps de son absence.

Le département des estampes, cartes et plans, est celui qui contient, et cela se comprend facilement, le plus grand nombre de pièces. C'est là que journellement les artistes viennent, en puisant dans les collections des œuvres magistrales dues aux Marc-Antoine, aux Rembrandt, aux Albert Dürer et à tant d'autres dont le nom est célèbre, consulter les chefs-d'œuvre des arts du dessin reproduits par le burin. La création de ce cabinet eut lieu sous l'administration de Colbert, qui, en 1667, acheta le cabinet de l'abbé de Marolles, composé de 264 volumes contenant près de 125,000 gravures. Ce cabinet provenait en grande partie de la première collection qui fut faite en France, sous Henri III, par l'aumônier de la reine, Claude de Maugis, et qui, après lui, passa au médecin Jean Delorme. Acquis par l'abbé de Marolles, elle fut sans cesse augmentée par cet amateur, et quand Colbert en fit l'achat, elle devint le premier fonds de celle que les libéralités de Louis XIV et de ses successeurs devaient si considérablement enrichir. Le premier don qui l'accrut d'une façon remarquable fut celui de 60 volumes in-folio contenant une collection de peintures d'objets d'histoire naturelle, de plantes du jardin botanique et d'animaux de la ménagerie de Blois. Ce présent venait de Gaston d'Orléans, oncle de Louis XIV. Puis vint, à peu près à la même époque, la collection Gaignières, com-